



Société des Régates d'Agde et du Cap

Conseil d'Administration du 24 Février 2024

Tous les membres du CA sauf Olivier Storaï, excusé et représenté par Hélène-Anne.

1- Commission Régate

Proposition de la commission régates : « concernant le classement des bateaux, **les flammes roses seront classées DNF au parcours commun s'ils n'effectuent pas le grand parcours, que ce soit pour le classement FFV que pour le trophée SORAC** »

Hugues est contre cette proposition qui à son avis sanctionne les bateaux. Un bateau flamme rose qui n'effectue pas le grand parcours est DNF sur son parcours mais pas sur le parcours commun.

Henri Roques précise que chaque bateau doit faire son parcours, sa course : petit parcours, flamme verte, grand parcours, flamme rose.

Hélène précise que le règlement du trophée SORAC, le livret du coureur et les IC doivent être revus.

Gilles dit que cette décision n'est pas applicable immédiatement, il faut informer les coureurs et rectifier les divers règlements.

Vote concernant ce point-là.

Contre : 1 Pour : 14

Proposition adoptée

On en reparlera lors du prochain CA.

2- Commission Escalagde

Proposition de la commission Escalagde concernant les tarifs :

Ascension : 65€ bateau + 50€/pers. présente sur le bateau

Pentecôte : 30€ + 10€/pers. présente sur le bateau (+ repas optionnel)

Les 2 WE : 95€ bateau + 60€/pers. présente sur le bateau

Inscription tardive pour l'Ascension : majoration de 10€ aussi bien pour le bateau que par personne. Pas de majoration pour le WE de la pentecôte

Validation des prix

Contre : 2 Abstention : 1 Pour : 12

Les tarifs sont adoptés

Inscriptions

Ouverture pour le WE de l'Ascension : 18 mars et fermeture : 1^{er} mai

Pour le WE de la Pentecôte à partir du 2 mai

SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 20

e-mail : secretariatsorac@orange.fr Président : 06 15 91 42 54

Site internet : www.soracagde.com

Facebook : <https://www.facebook.com/Soracagde>

3- Réservation des salles

Hélène-Anne : faut-il réserver la salle le samedi avant chaque régata ?

On attend de voir ce que va donner notre premier apéro participatif.

Prochain CA le **17 avril à 18h** : salle réservée

Réservation des salles pour l'Escalagde

- En cas de plan B : le mercredi 7, le vendredi 9 et le samedi 10 mai
- WE Pentecôte : le samedi 18 et le dimanche 19 mai. Le repas aura lieu le samedi soir.

Fin du CA : 18h

Prochain CA le 17 Avril 2024 à 18h.

La secrétaire de séance